

Editorial : Les semences suicides rodent aux portes de l'Afrique

Bientôt 4 (quatre) ans que le Bénin a décrété un moratoire sur les OGM. Voici ce que dit le texte des décisions du Conseil des Ministres du 6 mars 2002 : « **Un moratoire de 05 (cinq) ans est décrété par le gouvernement sur l'importation, la commercialisation et toute utilisation de produits d'OGM ou dérivés au Bénin** ». Jusqu'à ce jour, à notre connaissance, le décret d'application de ce moratoire n'est pas pris. De plus, le gouvernement continue d'importer des Etats-Unis, de l'aide alimentaire contenant des OGM, via le Programme Alimentaire Mondiale (PAM), l'USAID et le *Catholic Relief Service*. Au Burkina Faso, les autorités politiques ont plus le courage de leur opinion et depuis 2003, le coton Bt (coton OGM) est en essai au champ, malgré les réserves de la société civile qui réclame un moratoire d'au moins 5 ans. Au Mali, en 2004, le gouvernement a été obligé de mettre de l'eau dans son vin, en prenant en compte les avis de la société civile. Au Sénégal, le gouvernement importe des aliments génétiquement modifiés depuis 2000, et des essais clandestins auraient été réalisés au champ. Pour renforcer leurs actions en Afrique francophone, plusieurs ONG nationales et organisations paysannes sont actives dans la « **Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain** » depuis Janvier 2004.

En juin 2005, les pays membres de la CEDEAO se sont fait avoir par l'USAID à Bamako, en acceptant les Biotechnologies modernes dans l'agriculture, sans faire la différence entre le génie génétique (conduisant aux OGM) et les autres biotechnologies modernes ; en somme un cadeau empoisonné. De son côté, l'UEMOA, avec le soutien de la FAO, se prépare à harmoniser les règlements phytosanitaires, en y incluant les produits issus des biotechnologies modernes, là aussi sans faire la part des choses. Le CILSS, l'IFDC et l'IITA sont entrain de travailler sur des réglementations relatives aux semences, y compris celles transgéniques. Pour permettre à chaque africain de se faire sa propre opinion sur les voies dans les quelles les gouvernements et les organisations régionales engagent le développement de l'agriculture africaine, *Semences de la Biodiversité* propose à votre lecture, l'appel ci-après de ETC Group, une ONG canadienne. **Bonne et Heureuse Année 2006.**

TECHNOLOGIE TERMINATOR : le retour des Semences-suicide !

La technologie *Terminator* n'a malheureusement pas été reléguée aux oubliettes - elle constitue toujours une menace aussi grave qu'immédiate, à la diversité des cultures et à la souveraineté alimentaire dans le monde. Des gouvernements sont à rédiger des propositions en vue d'autoriser les essais en champ et la commercialisation de semences Terminator. Ouvertement favorable à *Terminator*, l'*International Seed Federation* travaille de concert avec des Etats proches de l'industrie, à la levée du moratoire de fait des Nations-Unies. Il n'y a qu'une façon de se protéger contre les semences-suicide : l'interdiction pure et simple.

CONTEXTE

Terminator : qu'est- ce que c'est ? la technologie *Terminator* fait référence aux plantes génétiquement modifiées (GM) dans le but de rendre leurs graines stériles à la récolte. Développée à l'origine par les multinationales des semences et de l'agrochimie, avec le gouvernement des Etats-Unis, cette technologie maximise les profits de l'industrie, en empêchant les agriculteurs de ressemer les graines issues de leur récolte. *Terminator* n'a pas encore été commercialisée, ni testée en champs – on procède toutefois à des essais en serres aux Etats-Unis.

Technologies de restriction de l'utilisation des ressources génétiques (les GURT) :

GURT est le terme « officiel » utilisé par les Nations-Unies et la communauté scientifique pour qualifier les technologies *Terminator*. Les technologies de restriction de l'utilisation des ressources génétiques utilisent un inducteur chimique externe, destiné à contrôler l'expression d'un trait génétique d'une plante. GURT est souvent utilisé comme synonyme de stérilisation génétique des semences ou technologie *Terminator*.

Quel est le problème ? Les graines récoltées à la ferme constituent l'essentiel des semences utilisées par plus de 1,4 milliard de personnes – notamment les petits exploitants agricoles des pays en développement. Les semences *Terminator* obligent ces familles à dépendre d'une source extérieure pour s'approvisionner en semences, compromettent l'échange de semences entre populations locales et autochtones, et bouleversent les traditions séculaires de sélection et de croisement par les agriculteurs, la base de la sécurité semencière locale.

Si on commercialise *Terminator*, on intégrera probablement la stérilité des semences à toutes les plantes GM. Cela garantit un monopole encore plus puissant que les brevets : pas de date d'expiration, pas d'exemptions pour les sélectionneurs et même pas besoin d'avocats.

Qui détient des brevets Terminator ? Le ministère de l'Agriculture des Etats-Unis et Delta & Pine Land, le 7^e semencier au monde en importance, détiennent conjointement trois brevets sur la technologie *Terminator*. Syngenta, Dupont, BASF et Monsanto font partie des multinationales ayant acquis ces brevets. Syngenta a acquis son

plus récent brevet étatsunien sur la technologie *Terminator* en mars 2004. Delta & Pine land a déjà envoyé un agent faire la promotion de sa technologie partout dans le monde.

Terminator N'EST PAS un mécanisme de biosécurité : L'industrie multinationale des semences multiplie les efforts de relations publiques pour promouvoir la technologie *Terminator*, comme mécanisme de contrôle du flux involontaire de gènes provenant des plantes GM, notamment dans le cas des nouveaux produits tels que les arbres et les plantes GM pour produire des médicaments et produits chimiques industriels. L'industrie présente la stérilisation génétique comme un mécanisme de sécurité intégré aux plantes GM : si les gènes d'une culture *Terminator* contaminent les plantes similaires du champ voisin, cette pollinisation involontaire produira des semences stériles - elles ne germeront pas. Les gènes des plantes GM échappés dans la nature sont une source de contamination génétique qui menace la biodiversité agricole et les moyens de subsistance des agriculteurs - notamment là où il y a diversité génétique des cultures. Ainsi, des études confirment que l'ADN de maïs GM a contaminé le maïs traditionnel cultivé par des agriculteurs autochtones au Mexique.

Les entreprises dont les semences GM sont source de contamination involontaire veulent maintenant que la société accepte une technologie nouvelle, et non testée pour enrayer la pollution génétique. Si les semences GM ne sont pas sûres, elles ne devraient pas être utilisées. Il ne faut surtout pas sacrifier la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles pour régler le problème de pollution génétique de l'industrie.

Quel sera l'impact des semences *Terminator* sur les petits exploitants agricoles ?

les semences *Terminator* génétiquement modifiées ne conviennent pas aux besoins des agriculteurs pauvres en ressources, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas dans leurs champs si on les commercialise. Si l'agriculteur sème des graines de céréales importées contenant à son insu des gènes *Terminator*, elles ne germeront pas. De même, les fermiers qui dépendent de l'aide alimentaire s'exposent à des pertes désastreuses s'ils utilisent comme semences des céréales destinées à l'alimentation, sans savoir qu'elles contiennent des gènes *Terminator*.

NOUVELLES

Le moratoire international est menacé : En 2000, la Convention des Nations-Unies sur la diversité biologique (CDB) a recommandé aux gouvernements de ne pas faire d'essais en champ, ni commercialiser les technologies de stérilisation génétique des semences - ce qui équivaut à un moratoire International de fait. Un grand nombre d'Etats, de peuples autochtones et d'organismes de la société civile ont réclamé à maintes reprises que la CDB interdise la technologie *Terminator* parce qu'elle menace la biodiversité, les systèmes de connaissances autochtones, les petits exploitants agricoles et la sécurité alimentaire dans le monde. L'industrie et les Etats qui l'appuient ont pourtant failli obtenir la levée du moratoire actuel, à la réunion du groupe d'experts scientifiques de la CDB à Bangkok, en février 2005. Grâce à une fuite, on a appris que le gouvernement canadien était prêt à inclure une formulation autorisant les essais en champ et la commercialisation. L'intervention de plusieurs Etats a permis d'éviter le désastre, mais le moratoire sur *Terminator* est menacé.

IL FAUT AGIR A TOUS LES NIVEAUX

Interdictions nationales : il est crucial de lancer des campagnes pour l'interdiction nationale de *Terminator*

- il y a des précédents intéressants. En 2005, le Brésil a adopté une loi pour interdire l'utilisation des technologies *Terminator*, leur vente, leurs enregistrements ainsi que les brevets et licences *Terminator*. L'Inde a interdit l'enregistrement des semences *Terminator* en 2001. De plus, des campagnes locales, nationales et régionales pour interdire *Terminator* inciteront des Etats à faire des pressions en vue d'une interdiction à l'échelle Internationale.

Interdiction lors de la réunion de la Convention sur la diversité biologique :

Le groupe de travail sur l'article 8 (j) de la CDB se réunira en Espagne du 23 au 27 Janvier 2006, pour émettre ensuite des recommandations sur *Terminator* à la réunion biennale de la CDB (COP8) au Brésil, du 20 au 31 Mars 2006, où les Etats auront l'occasion d'interdire *Terminator* une fois pour toutes.

Joignez la nouvelle Campagne pour interdire *Terminator* : Outrés et inquiets de la tentative de leur gouvernement en faveur de *Terminator*, des groupes du Canada (ETC Group, Inter Pares, Syndicat national des cultivateurs, USC Canada) lancent un appel afin que, partout dans le monde, on s'unisse dans une nouvelle Campagne internationale pour interdire *Terminator*.

Au sujet de la Campagne : contact@banterminator.org

Pour plus d'information sur *Terminator* : www.etcgroup.org
